



Prévention du risque infectieux et transition écologique

Journée des Praticiens en hygiène

22 septembre 2023



La planification écologique pour les secteurs sanitaire et médico-social : un engagement incontournable

- **8 % des émissions de gaz à effet de serre nationales** (près de 50 millions de tonnes équivalent CO₂).
 - **45 % pour l'offre de soins**
 - **55% pour les médicaments et les dispositifs médicaux**
- **Les objectifs pour le secteur sanitaire et médico-social :**
 - **Baisse des émissions de GES de 5 % par an jusqu'en 2050**, afin de respecter l'engagement national français de rester sous la barre des **+1,5°C supplémentaires**.
 - **Maîtrise de son impact** en matière de biodiversité, d'épuisement des ressources naturelles et d'accès à l'eau douce, ou encore de dégradation et de pollutions des milieux naturels.
 - Transformation pour ouvrir la voie vers **un système plus sobre, plus soutenable, circulaire et moins dépendant des énergies fossiles**.

La transition écologique en santé => démarche de santé durable favorisant l'intégration de **mesures économiquement viables, socialement équitables et écologiquement soutenables, promotrices de santé et de bien-être**.

Planification écologique du système de santé

7 CHAMPS D'ACTION POUR ASSURER LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DU SECTEUR

Les engagements pris à l'occasion du COPIL seront insérés dans une **convention de planification écologique**, qui liera les parties prenantes à l'automne 2023. Ils seront pris autour de 7 axes :

- 1 **Bâtiment et maîtrise de l'énergie**
- 2 **Achats durables**
- 3 **Soins écoresponsables**
- 4 **Déchets du secteur**
- 5 **Formation et recherche en transformation écologique**
- 6 **Mobilités durables**
- 7 **Impact environnemental du numérique**

Focus sur les objectifs interconnectés avec la PRI

- 4 objectifs sur 7

› Objectif 1

ACCENTUER LA RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE ET LA TRANSFORMATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET MÉDICOSOCIAUX D'ICI 2040

POUR Y ARRIVER :

Mars 2023 : prioriser des actions d'efficacité énergétique dans le cadre des **200 millions d'euros** d'investissements du quotidien du Ségur de la santé.

Juillet 2023 : évaluer le Ségur de l'Investissement pour connaître le véritable impact du plan sur les objectifs de transformation écologique.

› Objectif 2 :

ACCÉLÉRER ET PROMOUVOIR LA TRANSITION VERS DES ACHATS DURABLES, NOTAMMENT LES PRODUITS DE SANTÉ, D'ICI 2030

POUR Y ARRIVER :

2023 : élaborer une plateforme d'achats durables basée sur des analyses de cycle de vie et des scores environnementaux communs.

Janvier 2025 : interdire les contenants alimentaires en plastique dans les services accueillant des enfants et des femmes enceintes.

Focus sur les objectifs interconnectés avec la PRI

› Objectif 3 :

TRANSFORMER ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES VERS DES SOINS ÉCORESPONSABLES DÈS 2023

POUR Y ARRIVER :

2023 : déployer l'information et les recommandations de bonnes pratiques en matière de **soins écoresponsables et de prescriptions plus sobres par le biais d'un référentiel national pour favoriser leur intégration tout en assurant qualité et sécurité des soins.**

2024 : réduire l'usage des **gaz médicaux à fort effet de serre.**

2024 : travailler au lancement d'une expérimentation sur la faisabilité du retraitement des **dispositifs médicaux à usage unique**, afin d'identifier le cadre juridique et les pratiques qui garantiraient la sécurité des soins.

› Objectif 4 :

ACCÉLÉRER LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ET LEUR VALORISATION D'ICI 2030 ET OPTIMISER LE PÉRIMÈTRE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX (DASRI) POUR LE LIMITER LE PLUS POSSIBLE DÈS 2024

POUR Y ARRIVER :

Mai 2023 : annoncer les six lauréats de l'appel à projets auprès d'établissements publics de santé visant à mener une expérimentation sur un an pour **la réduction et la valorisation du plastique à usage unique et des déchets alimentaires.**

Décembre 2023 : redéfinir le périmètre des **déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés.**

2023 : développer des **circuits d'économie circulaires** et favoriser le réemploi et la réutilisation.

Focus sur les objectifs interconnectés avec la PRI

› Objectif 5

FORMER ET SENSIBILISER TOUS LES PROFESSIONNELS ET ACTEURS DE SANTÉ À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE, AUX ENJEUX SANTÉ-ENVIRONNEMENT, À L'ÉCOCONCEPTION DES SOINS ET DES ACCOMPAGNEMENTS MÉDICOSOCIAUX, ET SOUTENIR DES PROJETS DE RECHERCHE D'ICI 2025

POUR Y ARRIVER :

2023 : financer des **projets de recherche** en matière de **soutenabilité et de transformation écologique du système de santé** dans le cadre du Programme de recherche sur la performance du système des soins (PREPS) et du Partenariat européen sur la transformation des systèmes de soins (PTHCS)

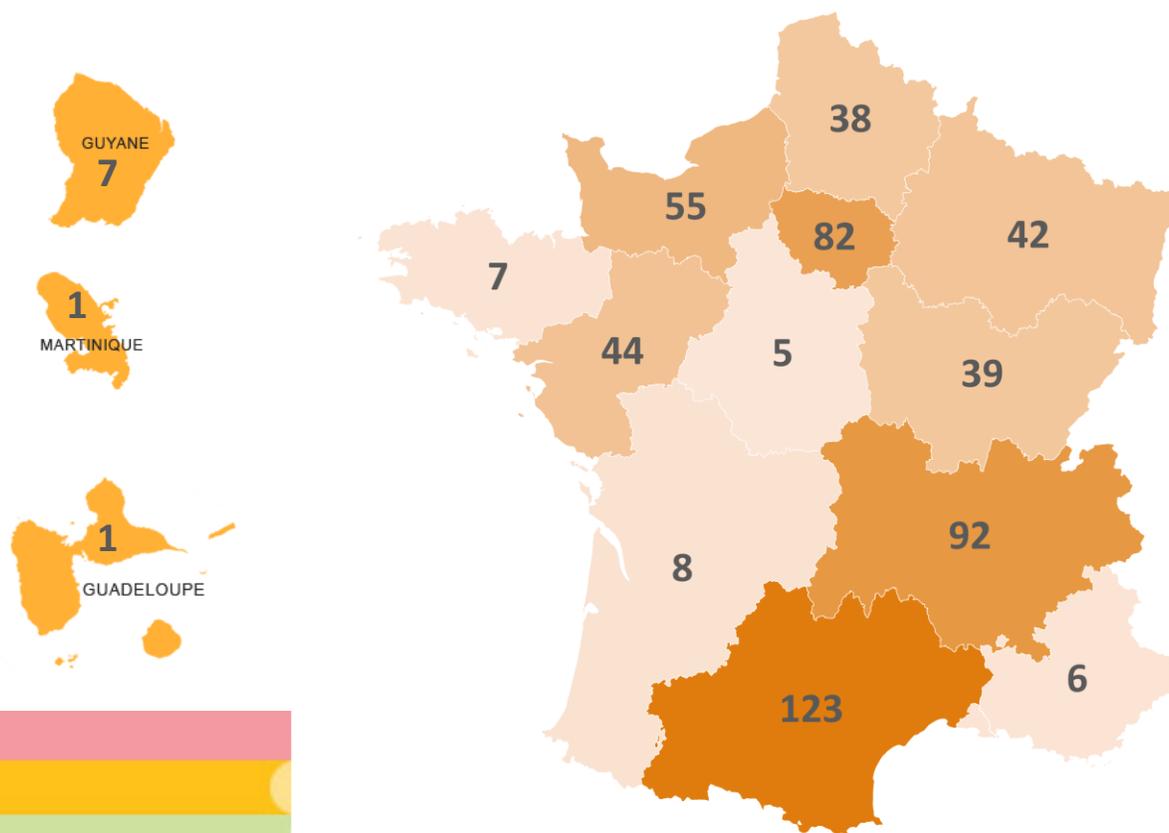
Janvier 2025 : **former à la transformation écologique et énergétique 6.500 professionnels encadrants de la fonction publique hospitalière**, avec le Ministère de la transformation et de la fonction publiques

Objectif 6 : ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS DES TRANSPORTS ET DES SCHÉMAS DE MOBILITÉ À FAIBLES ET TRÈS FAIBLES ÉMISSIONS (2030)

Objectif 7 : ÉLABORER UNE FEUILLE DE ROUTE POUR « VERDIR » LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ (2024)

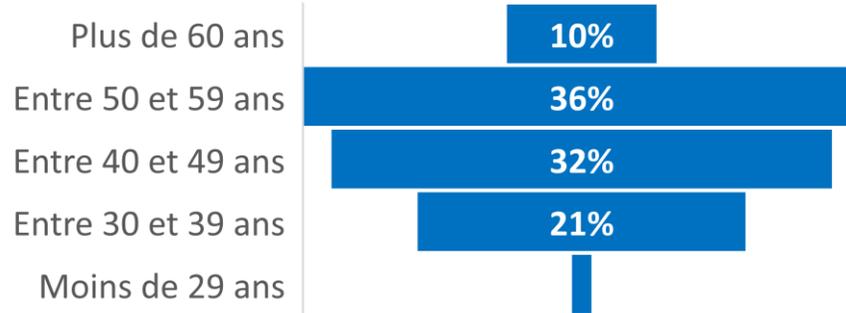
Les attentes et les besoins des professionnels de la PCI pour accompagner cette transformation écologique

- Entre le 04 juillet et la 14 septembre 2023
- 550 réponses dont 123 en Occitanie

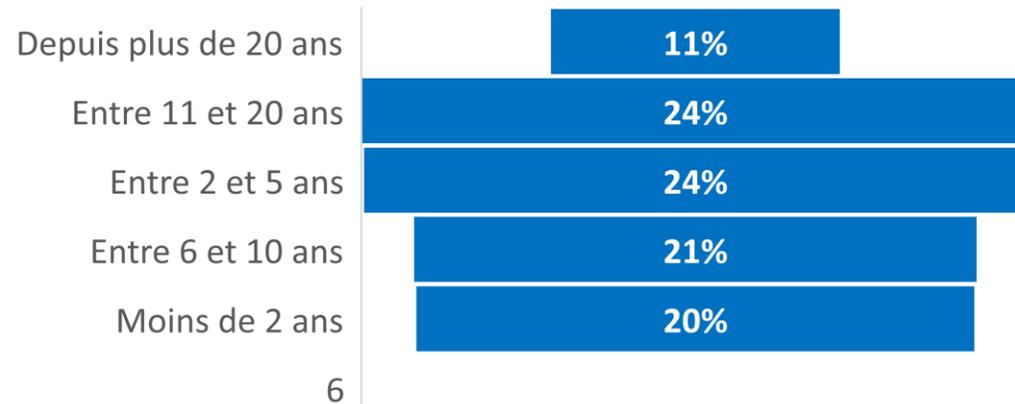


Qui êtes vous ?

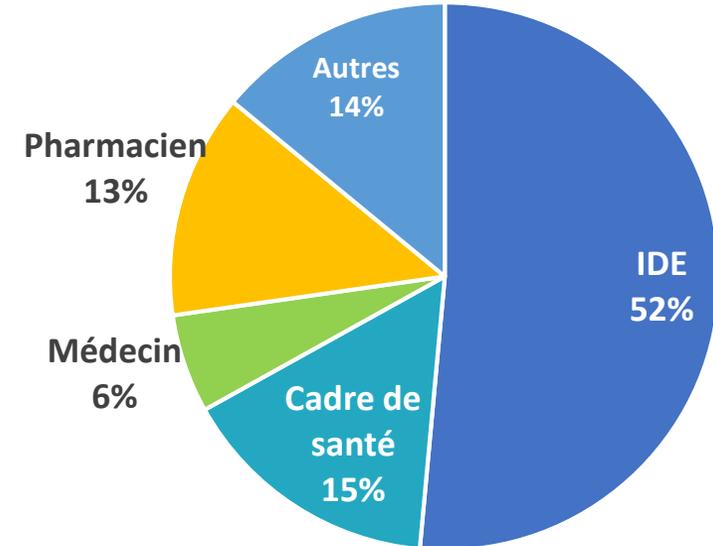
Âge



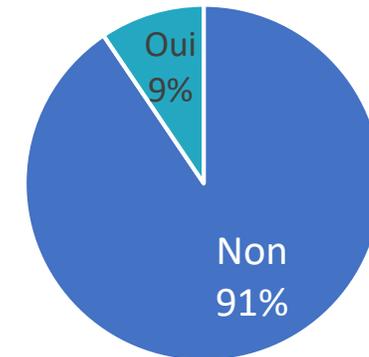
Années d'exercice



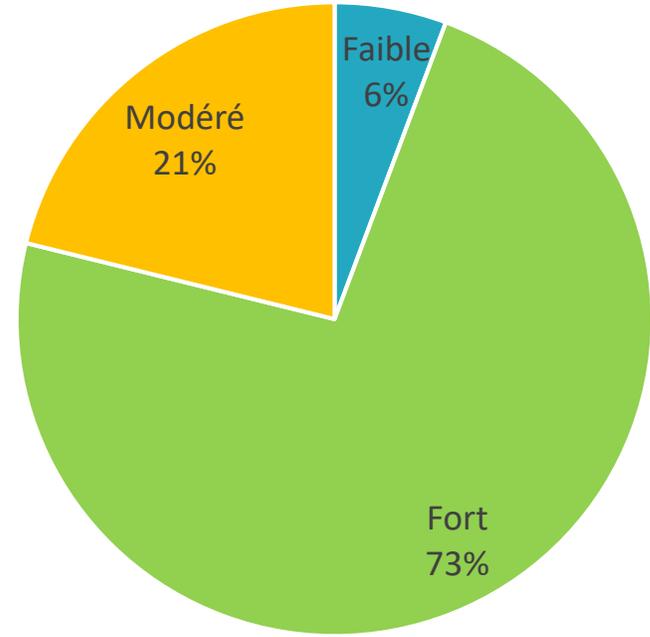
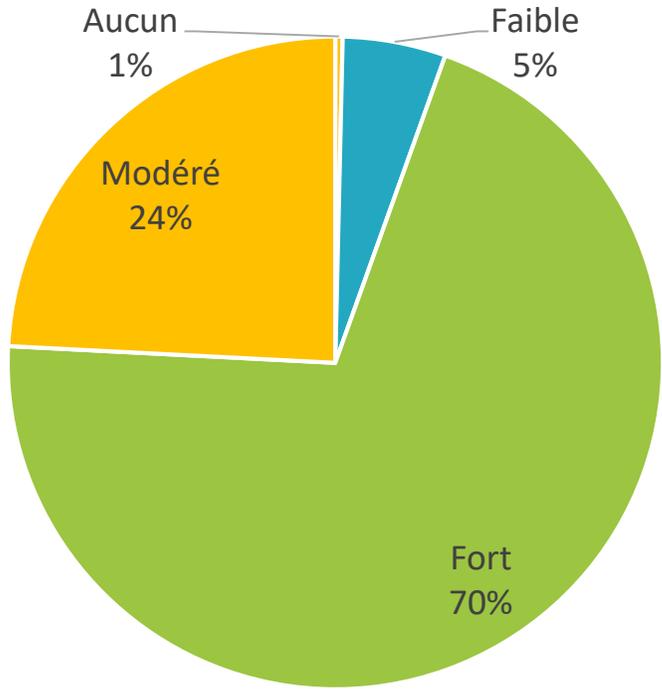
Profession



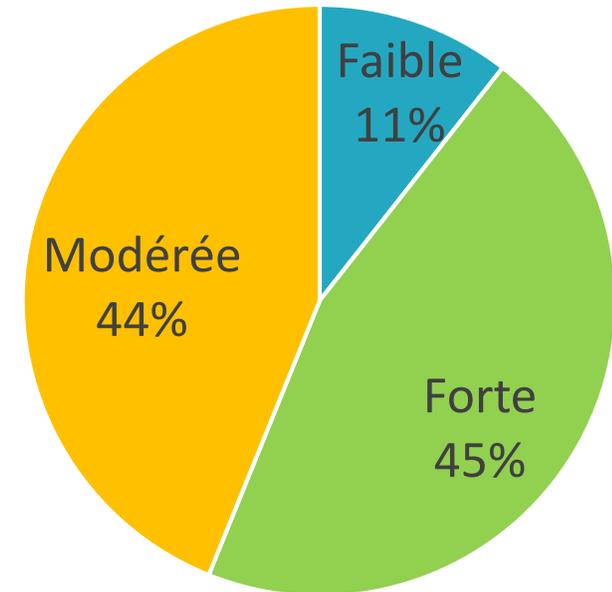
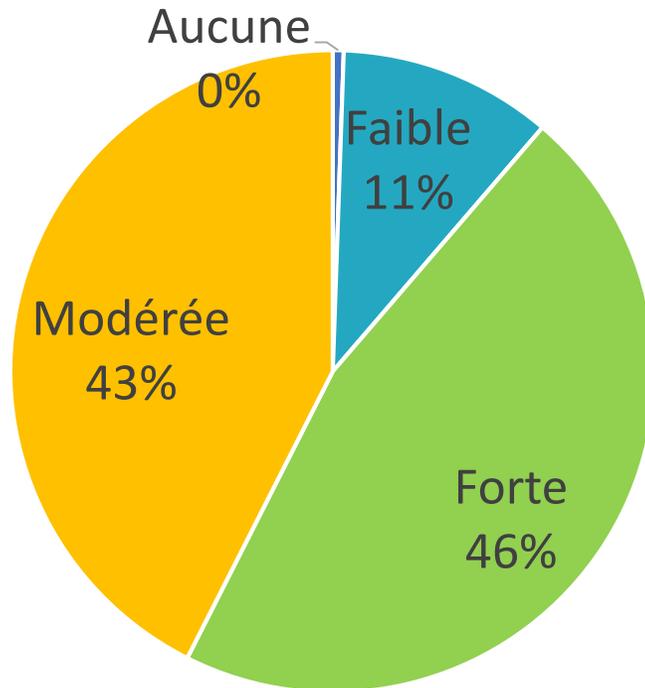
Avez -vous suivi une formation sur le développement durable dans le domaine de la santé ?



Selon vous, à quel niveau se situe l'impact du système de santé sur l'environnement ?



Selon vous, quelle est la place de l'hygiéniste dans les changements de pratiques mis en place pour répondre aux principes du développement durable dans le domaine de la santé ?



L'hygiéniste :
partie prenante dans la transition écologique



PRI et transition écologique : un virage « au VERT »

Les principaux engagements déjà pris (> 50% des répondants)

- Tri des déchets (81,8%)
- Abandon du javel
- Fontaines à eau réfrigérantes
- Bon usage des gants
- Entretien automatisé des DM

Les principaux engagements à venir

(au moins 30 % des répondants)

- Eco-bionettoyage
- Réducteurs de débit sur l'eau
- Réduction des Lingettes à UU

Les principales réticences

*(au moins 20 % des
répondants)*

- EPI réutilisables
- DM réutilisables vs UU



	Motivations	Priorités actuelles	Actions réalisés
Accompagner les changements de pratiques en lien avec la transition écologique	84,7 % 86%	73,8 % 65%	76,4 % 57%
Intégrer dans les protocoles d'hygiène, la réflexion sur la transition écologique	70 % 70%	35,6 % 42%	31,8 % 35%
Garantir le respect de la réglementation et des recommandations qui concerne la PRI	68,5 % 67%	62,9 % 63%	56,5 % 56%
Prévenir les infections associées aux soins qui ont un poids important sur la biodiversité (consommation en ATB)	62,5 % 68%	38,4 % 46%	33,1 % 45%
Analyser le risque infectieux associé aux démarches et projets de transformation écologique	55,6 % 48%	28,2 % 30%	25,8 % 21%
Conseiller les décideurs, travailler en transversalité	52,7 % 46%	29,3 % 23%	31,5 % 28%
Concilier votre engagement personnel dans la transition écologique et vos actions professionnelles	49,5 % 55%	21,3 % 10%	18 % 20%
S'impliquer dans les instances régionales et/ou nationales	22,2 % 15%	11,6 % 13%	6 % 10%



Les leviers, les freins et les besoins

- Vous êtes motivés (86,9%) par la transition écologique du système de santé et c'est pour vous (81,6 %) et pour votre établissement (63,4%) une priorité .
- La majorité d'entre vous (82,2 %) estiment que la transition écologique ne s'accompagne pas d'une majoration du risque infectieux.
- Mais vous manquez de temps (67,1%) et n'êtes pas toujours associé aux décisions stratégiques (60,2%).
- Vous avez besoin :
 - De formation (84,5 %)
 - D'information sur la transformation écologique du système de santé (73,3 %) et sur l'accompagnement au changement (73,4%)
 - De recommandations PRI plus sobres et soutenables (70,9 %), d'outils clés en main (82,9%) et de recommandations intégrant les enjeux de la transition écologiques (90,5%)
 - D'outil pour mesurer l'impact des mesures sur la PCI (68,5 %)
 - D'appui régional (57,6%)
 - D'aides techniques (56,7 %) (modalités pour s'améliore)

91 Verbatim

- Nombreux remerciements
- Pertinence et intérêt du sujet +++
- Besoin d'aide, de recommandations, d'outils et de formation
- Cout et absence d'obligation constituent un frein
- Réticence au changement
- Dissonance entre « affichage » et réalité de terrain....



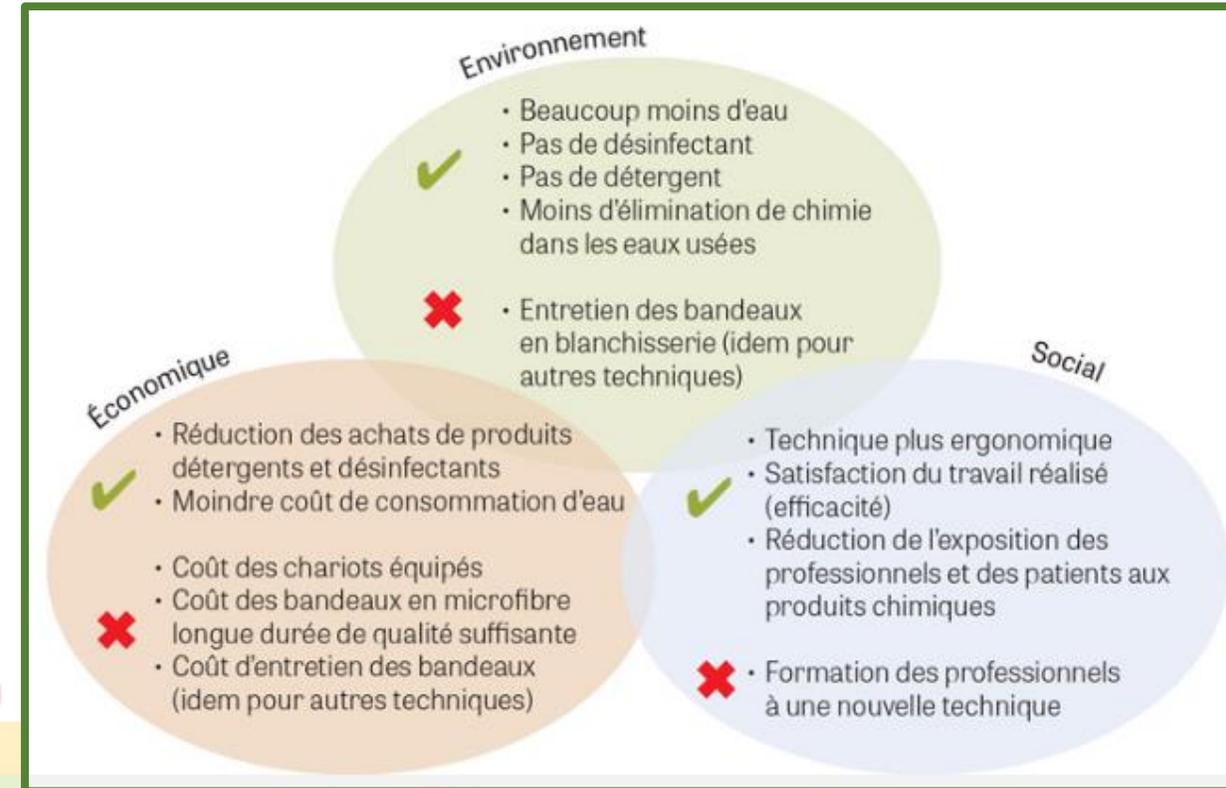
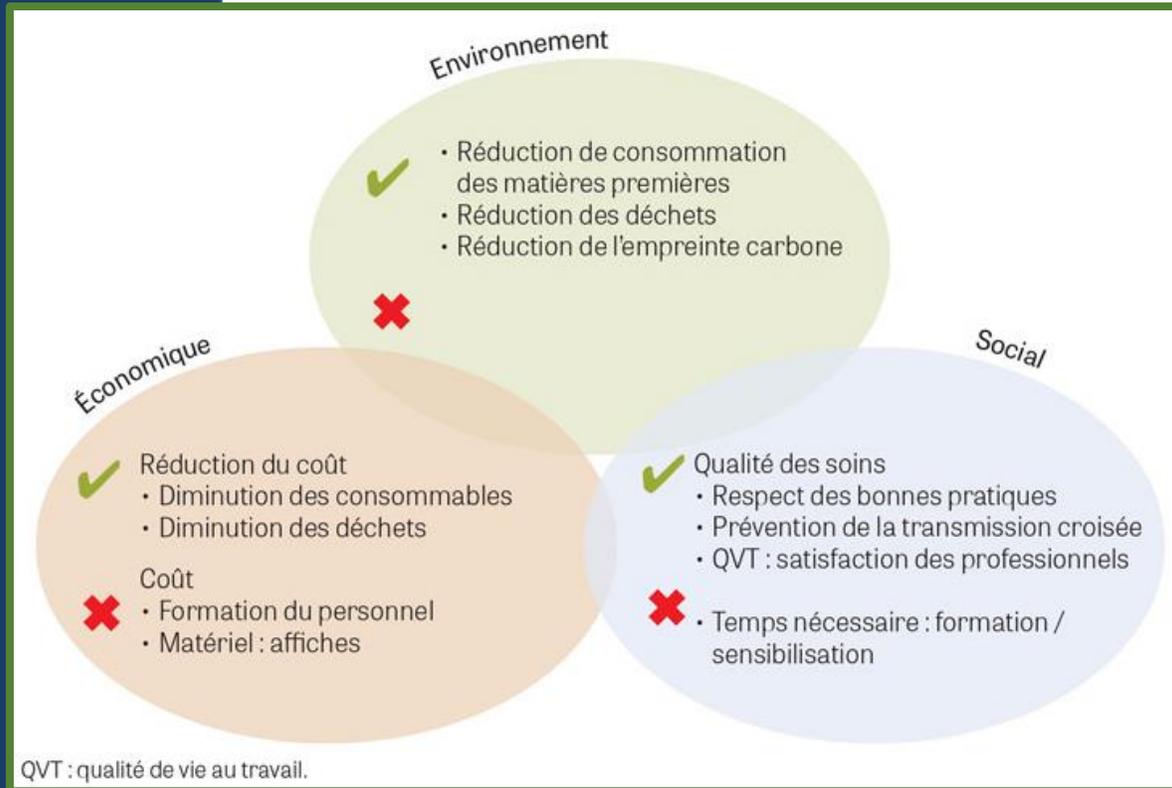
Sobriété énergétique: fausses bonnes idées

SECTEUR	RISQUE	A NE PAS FAIRE 	ACTIONS UTILES 
Eau chaude sanitaire	Légionellose	Diminuer la température de production d'eau chaude ou faire baisser la température de l'eau aux points d'usage en dessous de 50°	Evaluer l'opportunité de chaque point de puisage Moderniser la chaudière Calorifuger le réseau
Ventilation des salles de bloc opératoire	Infections du Site Opératoire (ISO)	Diminuer la vitesse des flux laminaires ou le taux de brassage en dessous des valeurs recommandées (norme NF S90-351) en activité Ne pas respecter la norme de température (19-26° C) en activité	Diminuer (mode veille) le traitement pendant les longues périodes non occupées (nuit, WE) sous réserve de garder les portes fermées => la surpression doit être maintenue, pas nécessairement la température
Traitement du linge	Infections liées au linge	Diminuer la température de lavage sans modification des autres paramètres de lavage (produits, durée) Diminuer la qualité du séchage et livrer ainsi du linge humide	Récupérer la chaleur produite pour préchauffer l'eau Optimiser la source de chaleur primaire et les horaires de production
Cuisine	Toxi infections alimentaires (TIAC)	Diminuer la température de lavage de la vaisselle Modifier les températures de conservations au froid Réduire les temps de cuisson des aliments Utiliser l'eau chaude sanitaire pour les aliments	Optimiser les productions et les menus Assurer la fermeture et l'isolation des chambres froides Respecter les températures de sécurité recommandées par l'HACCP
Chauffage des locaux	Pathologies des voies respiratoires	Diminuer la température au-delà des recommandations : 19° locaux tertiaires, 21° chambres, voir plus dans certains services où les patients sont vulnérables, peu mobiles et peu habillés (pédiatrie, néonatalogie, réanimations...) Sur confiner les locaux	Maintenir un temps régulier d'aération des parties communes Placer des thermomètres d'ambiance, Adapter le chauffage aux conditions météo (humidité, vent) par une régulation efficace Distribuer des couvertures à la demande Améliorer l'isolation du bâtiment



Gants à UU

Eco-bionettoyage des sols



Et maintenant...Quelles actions ?

les règles de l'INTELLIGENCE COLLECTIVE

 ÉCOUTER avec **ATTENTION**

 PARLER avec **INTENTION**

 ÊTRE **BIENVEILLANT**

 SE FAIRE **CONFIANCE** *Oser*

